

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP



CSE
HDF

Les essentiels du CSE HDF du 28 août 2025

Ordre du jour

- PAPERIPACT
- Programme Accueil Rénové Usagers & Marketing « ARUM »
- Immobilier

❖ Consultation PAPERIPACT ?



Le PAPERIPACT, c'est le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Il s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire, incombant à l'employeur en matière d'hygiène, de sécurité, et de conditions de travail.

- 3 niveaux d'actions de prévention :
 - Primaire : actions visant à réduire les facteurs de risques en agissant à la source sur l'organisation du travail, le fonctionnement de l'entreprise, le management...
 - Secondaire : actions visant à aider les salariés à mieux faire face aux RPS, à mieux gérer leur stress..., formation...
 - Tertiaire : actions de réparation ou d'atténuation des conséquences des RPS (appui psychologique par exemple).

Avis du SNAP

Suite aux observations émises par le SNAP HDF le mois dernier lors de l'information préalable à la consultation, le PAPERIPACT régional présenté, bien que donnant les grandes lignes, ne répond pas suffisamment aux problématiques que nous rencontrons au quotidien :

- la formation sur les risques psycho-sociaux mériterait d'être davantage développée auprès de tous les personnels,
- l'animation du réseau des référents locaux de prévention pourrait être renforcée, notamment en présentiel,
- la communication autour des accords télétravail et handicap peut et doit encore être rappelée,
- le réseau des facilitateurs externes aux sites et services devrait être davantage exploité pour plus de neutralité dans les résolutions de tensions en interne.

⇒ **Vote du SNAP :** Bien que les fiches produites par la Direction se veuillent claires et qu'elles aient le mérite d'exister, le SNAP déplore que celles-ci ne puissent répondre en prévention à l'exhaustivité des situations rencontrées sur le terrain, où nous sommes parfois amenés à constater des écarts entre les discours théoriques tenus et les réalités pratiques et locales vécues par les agents. C'est pourquoi le SNAP **s'est abstenu** sur la consultation du PAPERIPACT 2025.



Un syndicat HUMAIN !

LE SNAP
à votre
écoute...

VOS ELUS CSE

Audrey LORIAU

audrey.loriau@francetravail.fr

Christophe FORIEL

christophe.foriel@francetravail.fr

PROCHE, ACTIF, humain

SNAP



❖ Programme ARUM (ex-AARU)

Le "Programme ARUM" présente un projet de transformation des agences France Travail, visant à améliorer l'accueil et les services offerts aux usagers, qu'ils soient chercheurs d'emploi ou entreprises, le M de « Marketing » visant à renforcer la proposition des services aux usagers.

➤ Transformation de l'accueil en agence

- **Constats** : L'accueil actuel est perçu comme trop administratif et ne valorise pas suffisamment les services offerts. Les agences doivent devenir des lieux d'accompagnement et de ressources.
- **Ambition** : Valoriser l'offre de services et améliorer l'expérience des usagers, tout en intégrant des considérations d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

➤ Offre de services

Le programme propose une offre enrichie pour :

- **Chercheurs d'emploi** : Accès à des conseillers, informations sur les métiers, formations, opportunités d'emploi, etc.
- **Entreprises** : Accès à des informations sur le recrutement, accompagnement personnalisé, etc.

➤ Espaces d'accueil

Les agences seront réorganisées en trois types d'espaces :

- **(Se) Repérer** : Un lieu lisible et accueillant pour orienter les usagers.
- **Découvrir & S'inspirer** : Un espace chaleureux pour explorer les offres et se projeter dans un projet professionnel.
- **(Se) Mettre en action** : Un espace dynamique pour favoriser le travail collaboratif et l'échange entre usagers et partenaires.

➤ Mise en œuvre

- Le déploiement se fera en coordination avec les programmes Sûreté et Accessibilité, avec une approche collaborative impliquant divers acteurs régionaux.
- Aménagement vision « cible » ou « optimisée » selon nécessité (DEFM/flux/rayonnement local-régional/avancement et évolutions dans le cadre du programme sûreté/aménagements éventuellement déjà opérés) et capacité de surface des agencements pour intégrer les nouveaux mobiliers et matériels, mais fil conducteur pour assurer l'homogénéité de la marque FT.
- Poursuite du relooking des agences post-crétion France Travail et possibilité de personnalisation des accueils selon les spécificités du territoire.

Analyse du SNAP

Pour le SNAP, l'aménagement des espaces répond obligatoirement au besoin de rationalisation de l'organisation du travail et au besoin de délivrance des services suivant la thématique des espaces en question. Il ne s'agit pas que de réaménager des espaces mais bien de faire évoluer les activités dans les zones de front office. En l'occurrence, dans la présentation du projet, nous n'avons pas eu d'éléments précis sur les effectifs nécessaires ainsi que sur les postes à tenir dans les différents espaces. Si les espaces de travail rénovés sont appréciables et l'évolution de certains mobiliers tels que les pupitres d'accueil réglables en hauteur sont une bonne chose, ces travaux dans le contexte actuel interrogent fortement.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP
région Hauts de France

syndicat.snap-hdf@pole-emploi.fr

Cliquez pour
adhérer



En effet, outre la charge de travail supplémentaire que représente ce programme Accueil rénové de transformation des accueils, il est en parfait décalage avec les restrictions budgétaires que subissent les agents dans le cadre de leurs missions. Ces travaux et le remplacement de mobiliers apparaissent superflus dans le contexte actuel...

La volonté annoncée de gommer l'image d'administration apparaît quelque peu contradictoire avec le statut de France Travail. Nous sommes et restons un établissement public administratif et nous ne sommes pas une entreprise privée. Malgré l'intérêt d'avoir de nouveaux espaces de travail agréables, force est de constater qu'il y a d'autres urgences actuellement quant aux évolutions, voire les dysfonctionnements, auxquels nous sommes confrontés et aux budgets limités dont nous disposons.

Enfin, le SNAP s'interroge sur les deux niveaux de vision, cible et optimisée, et déplore une évolution de l'aménagement à deux vitesses, voire "au rabais". Que penser de cette disparité entre les agences ?... France Travail étant un établissement public administratif et toutes les agences représentant cette unique entité, la donne devrait être identique pour toutes les agences...



❖ Immobilier

- La situation insalubre du site d'Aulnoye-Aymeries, inadmissible, a nécessité la visite de la Commission Santé Sécurité Conditions de Travail. A l'unanimité, les élus du CSE ont voté une résolution afin que des dispositions sécuritaires soient prises dans les meilleurs délais à l'égard des agents, notamment la mise en place du télétravail ou du travail de proximité pour les collègues qui en ressentiraient le besoin, ou déménagement ponctuel dans des locaux basés sur la commune, entre autres.
- Le site d'Arras Schuman ayant un excédent de surface avéré, une réflexion collective est lancée, dès la rentrée, par anticipation et en mode projet, au regard des options écartées de changement d'implantation de plus petite taille, et de l'impossibilité de négocier un loyer plus faible...